

**MGI DIGITAL TECHNOLOGY**  
**COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2024**

---

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT (retraitement CIR - ANC 2020-1)
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE
- RAPPORT DE GESTION

K€

ACTIF	30 Juin	31 Décembre
	2024	2023
Immobilisations incorporelles	32 184	28 546
<i>Dont écart d'acquisition net</i>	490	532
Immobilisations corporelles nettes	39 158	40 923
Immobilisations financières nettes	2 851	2 820
Titres mis en équivalence	507	564
<b>Actif immobilisé</b>	<b>74 700</b>	<b>72 853</b>
Stocks en cours	34 620	33 946
Clients et comptes rattachés	5 631	5 342
Autres créances (1)	6 877	4 432
Valeurs mobilières de placement	10 199	5 186
Disponibilités	18 502	25 925
<b>Actif circulant</b>	<b>75 829</b>	<b>74 831</b>
<b>TOTAL DE L ACTIF</b>	<b>150 529</b>	<b>147 684</b>

(1) dont Impôts différés actifs

308

329

K€

PASSIF	30 Juin	31 Décembre
	2024	2023
Capital	6 263	6 258
Primes d'émission	19 232	19 237
Réserves consolidées	103 932	101 312
Autres	93	97
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>	<b>129 520</b>	<b>126 904</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances conditionnées BPI		
<b>Provisions</b>	<b>549</b>	<b>607</b>
Emprunts et dettes financières	8 657	9 501
Fournisseurs et comptes rattachés	9 951	9 588
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	1 852	1 084
<b>Dettes</b>	<b>20 460</b>	<b>20 173</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>150 529</b>	<b>147 684</b>

(2) dont Impôts différés passifs

**GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL**

(Retraitement CIR - ANC 2020-1)

K€

au 30 Juin

	Note	2024	2023
Chiffres d'affaires	18	23 405	22 009
Autres produits d'exploitation	19	5 498	3 828
Achats consommés	-	12 733	10 486
Charges de personnel	-	7 383	6 796
Autres charges d'exploitation	20	4 117	4 457
Impôts et taxes	-	206	180
Dotations aux amortissements et provisions	21	2 546	2 357
<b>Résultat d'exploit. avant dot amts. et dépr. Écarts acquisitions</b>		<b>1 918</b>	<b>1 561</b>
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition		43	42
<b>Résultat d'exploit. après dot amts. et dépr. Écarts acquisitions</b>		<b>1 875</b>	<b>1 519</b>
Charges et Produits financiers	22	52	189
Charges et Produits exceptionnels	23		
Impôts sur les résultats	24	722	833
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>2 545</b>	<b>2 541</b>
QP dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 545</b>	<b>2 541</b>
Intérêts minoritaires			
<b>RESULTAT NET (Part du groupe)</b>		<b>2 545</b>	<b>2 541</b>
<b>Résultat par action ( en €)</b>	29	<b>0,41</b>	<b>1,33</b>
<b>Résultat par action dilué</b>	29	<b>0,41</b>	<b>1,33</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
<b>31-déc-22</b>	<b>6 246</b>	<b>105 847</b>	<b>7 288</b>	<b>-</b>	<b>105</b>	<b>119 486</b>
Affectation résultat n-1		7 288	- 7 288			-
Augmentation de capital	12	- 12				-
Variation des réserves consolidés		- 1 270				- 1 270
Variation Actions propres		505				505
Variation des réserves de conversion						-
Subvention d'équipement					8	-
Résultat de l'exercice n			8 191			8 191
<b>31-déc-23</b>	<b>6 258</b>	<b>112 358</b>	<b>8 191</b>	<b>-</b>	<b>89</b>	<b>126 904</b>
Affectation résultat n-1		8 191	- 8 191			-
Augmentation de capital	5	- 5				-
Variation des réserves consolidés		4				4
Variation Actions propres		71				71
Variation des réserves de conversion						-
Subvention d'équipement					4	- 4
Résultat de l'exercice n			2 545			2 545
<b>30-juin-24</b>	<b>6 263</b>	<b>120 619</b>	<b>2 545</b>	<b>-</b>	<b>85</b>	<b>129 520</b>

**TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE**

	2024 30-juin	2023 31-déc
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 545	8 191
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	2 576	4 794
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt		
Quote part des actionnaires minoritaires	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>5 121</b>	<b>12 985</b>
Variation des créances d'exploitation	- 3 644	- 3 857
Variation des dettes d'exploitation	1 334	- 879
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>- 2 310</b>	<b>- 4 736</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>2 811</b>	<b>8 249</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Capex R&D	- 3 903	- 7 384
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 447	- 1 770
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	75	213
Variation des immobilisations financières	26	- 30
Ecarts d'acquisition filiales		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 4 249</b>	<b>- 8 971</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'emprunt	- 1 218	- 2 888
Souscription d'emprunt	171	3 325
Augmentation de capital		
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	71	505
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 976</b>	<b>942</b>
Incidence des variations de taux de change	4	- 1 277
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 2 410</b>	<b>- 1 057</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>31 111</b>	<b>32 168</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>28 701</b>	<b>31 111</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 2 410</b>	<b>- 1 057</b>

# **ANNEXE**

## **MGI DIGITAL TECHNOLOGY AU 30 JUIN 2024**

---

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

Augmentation de capital MGI SA :

Suite à la mise en place le 15 février 2023 d'un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la société et de ses filiales, l'augmentation de capital correspondante à l'attribution définitive de 5 000 actions a été réalisée le 16 février 2024.

Le capital social a été porté de 6 257 730€ à 6 262 730€ suite à la création de 5 000 actions ordinaire de 1€ de valeur nominale chacune par prélèvement et incorporation au compte de réserves indisponibles.

## **Nature et description de l'activité**

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 30 Juin 2024 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 262 730€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SCI Gamma, au capital de 40 000€, située au 32 rue de Soyouz, 87000 Limoges, spécialisée dans le secteur d'activité de la location de terrains et d'autres biens immobiliers, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 169 670€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 6 rue du général De Gaulle, 56590 GROIX, elle est détenue à 25 %.

## **Référentiel comptable**

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour l'établissement de ses comptes consolidés selon des règles françaises conformément aux principes énoncés par le règlement ANC 2020-01 de l'autorité des Normes Comptables relatif aux comptes consolidés. L'application de cette norme concernant le traitement du crédit d'impôt sera effective sur les comptes audités annuels de la société.

## **Principes comptables**

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2024 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2023.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 30 juin 2024 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

## **Modalités de consolidation**

### **Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 30 juin 2024.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

### **Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

<b>Nom de la société</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>Intérêts (%)</b>	<b>Contrôle (%)</b>	<b>Pays d'activité</b>
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
GAMMA	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

### **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

### **Recours à des estimations**

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les

montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

### **Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Jusqu'au 31 décembre 2015, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

### **Méthodes et règles d'évaluation**

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI Digital Technology sont les suivants :

#### **Conversion des transactions libellés en monnaie étrangère.**

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets



- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
  - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
  - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
  - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
  - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5 à 15 ans.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autres les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans et 15 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique :	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5 ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 à 15 ans.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

### **Titres mis en équivalence**

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

### **Stocks**

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

### **Clients et comptes rattachés**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

### **Disponibilités**

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice. Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

### **Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

### **Avances conditionnées**

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

## **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

## **Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

## **Impôt sur les sociétés**

### ***Impôt exigible***

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

### ***Impôts différés***

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

## **Information sectorielle**

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

## **Crédits d'impôt**

### **▪ Crédit d'impôt recherche**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'impôt. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise. Le crédit d'impôt recherche a été comptabilisé de la même manière dans les comptes consolidés.

## **Résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

## Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat. ce qui porte sa participation à 98,70%.

En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat.

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.

Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Son amortissement au 30 juin 2024 est de 758K€.

Nouvel écart d'acquisition lors de la fusion des sociétés MGI et Ceradrop, la SCI Gamma détenue à 100%.

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 80K€, son amortissement au 30 juin 2024 est de 29K€.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du règlement 2015-07 relatif aux comptes consolidés, qui transpose la directive comptable européenne 2013/34 UE, le Groupe avait procédé à l'analyse des écarts d'acquisition existant au 1er janvier 2016 au regard de leur durée d'utilisation.

A l'issue de cette analyse, l'option avait été alors prise, comme le permettait ce règlement de poursuivre les plans d'amortissements antérieurs. Ce choix conduit à maintenir pour ces écarts d'acquisition historique le plan d'amortissement linéaire d'une durée de vie de 15 ans sur les exercices suivants, ce qui conduit à constater un amortissement de 43K€ pour l'exercice 2024.

Date	Brut	Amort. Cumulés	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
30/06/2024	1 303	- 787		516

## Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit ( en milliers d'euros):

	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
	exercice 2024			
Immobilisations incorporelles en cours	22 758	3 571	- 81	26 248
Frais d'établissement	-			-
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	13 370	526		13 896
<b>Total</b>	<b>36 128</b>	<b>4 097</b>	<b>- 81</b>	<b>40 144</b>
Amortissement	- 8 114	- 360	25	- 8 449
<b>Valeurs nettes</b>	<b>28 014</b>			<b>31 695</b>

## Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit ( en milliers d'euros):

	30/06/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	4 508	- 572	3 936	3 964
Installation tech, mat et outillages	44 394	- 9 791	34 603	36 029
Autres immobilisations corporelles	8 874	- 8 255	619	930
Immobilisations corporelles en cours			-	
<b>Total</b>	<b>57 776</b>	<b>- 18 618</b>	<b>39 158</b>	<b>40 923</b>

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	30/06/2024
	exercice 2024				
Valeurs brutes	57 539	253	- 16		57 776
Amortissements	- 16 616	- 2 002			- 18 618
<b>Valeurs nettes</b>	<b>40 923</b>	<b>- 1 749</b>	<b>- 16</b>	<b>-</b>	<b>39 158</b>

## Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit ( en milliers d'euros):

	31/12/2023	Augmentations	diminutions	Retraitement	30/06/2024
	exercice 2024				
Immobilisations financières	2 820	31			2 851

Les immobilisations financières se composent à hauteur de 1,5M€ des titres de participation de la société Dracula Technologies acquis en juin 2019, et à hauteur de 1,2M€ de dépôts et cautionnement donnés en garantie des loyers et locaux,

## Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

( en milliers d'euros):

	31/12/2023	augmentations	diminutions	Reclassement	30/06/2024
Titres de participation mis en équivalence	564		- 57		507

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET pour un montant de 564K€

Le 12 mai 2023, la société Inkjet a procédé à la diminution du capital par rachat puis annulation de 13 033 actions valorisées sur le montant des capitaux propres 2022 soit 83,88€ par actions. Cette réduction à généré un produit financier sur l'exercice 2023 de 241K€ pour la société MGI

## Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	21 760	- 255	21 505	21 680
Produits Intermédiaires et finis	16 723	- 3 608	13 115	12 266
<b>Total</b>	<b>38 483</b>	<b>- 3 863</b>	<b>34 620</b>	<b>33 946</b>

**Note 7 : Clients**

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Créances clients	6 080	5 791
Dépréciation des créances	- 449	- 449
<b>Total</b>	<b>5 631</b>	<b>5 342</b>

La variation correspond globalement au décalage de règlement accordé à Konica Minolta sur les nouveaux produits commercialisés. Pas de mouvements sur l'année des dépréciations.

**Note 8 : Autres créances**

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
TVA déductible, créances fiscales et sociales	1 330	737
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	3 122	2 479
Acomptes fournisseurs et autres créances	562	668
<b>Total</b>	<b>5 014</b>	<b>3 884</b>

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2024	1 305
Autres crédits d'impôts	1 817
	<b>3 122</b>

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	452
Subventions à recevoir	
Débiteurs divers	
Autres	110
	<b>562</b>

**Note 9 : Impôts différés actifs**

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Total base fiscale différée	1 232	1 316
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>308</b>	<b>329</b>
Taux utilisé	25%	25%

**Note 10 : Ventilation des créances**

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	1 320			1 320
Avances et acomptes versés fournisseurs	452	452		
Créances clients et comptes rattachés	5 626	5 626		
Clients douteux brut	454		454	
Personnel		2		
Organismes sociaux				
Etat	4 452	4 452		
Subventions à recevoir				
Débiteurs divers et autres	108	108		
Charges constatées d'avance	1 549	1 549		
<b>Totaux</b>	<b>13 961</b>	<b>12 189</b>	<b>454</b>	<b>1 320</b>

**Note 11 : Disponibilités**

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à terme	10 199	5 186
Comptes bancaires en €	18 425	25 376
Comptes bancaires en devises	77	549
<b>Total</b>	<b>28 701</b>	<b>31 111</b>

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 10 199K€ à la clôture et pour un montant de 5186K€ sur la précédente clôture

**Note 12 : Comptes de régularisation**

Le détail des charges constatées d'avance ressort comprises dans le poste (compte de régularisation) ressort comme suit (en milliers d'euros)  
Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	30/06/2024	31/12/2023
Foires et salons		6
Autres charges d'exploitation	1 549	213
<b>Total</b>	<b>1 549</b>	<b>219</b>

**Note 13 : Capital social**

Le capital social est composé de 6 262 730 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2023	nombre d'actions créés	30/06/2024
	6 257 730	5 000	6 262 730

	31/12/2023	augmentation	diminution	30/06/2024
Capital social	6 257 730	5 000		6 262 730
Primes d'émission	19 237 024		- 5 000	19 232 024

**Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2024, la société MGI détenait 111 100 actions acquises pour un montant de 3 561 809€, le résultat y afférant est de (6 750)€.

**Note 14 : Avances conditionnées BPI**

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées ( en milliers d'euros):

	31/12/2023	souscription	remboursement	30/06/2024
Avances conditionnées BPI				-

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

**Note 15 : Provisions**

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit ( en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Provisions pour risques et charges explt	- 63	56
Provisions pour pension	462	525
<b>Total</b>	<b>399</b>	<b>581</b>

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraisée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 3,61%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2022

**Note 16 : Emprunts et dettes financiers**

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants ( en milliers d'euros):

	31/12/2023	souscription	remboursement	30/06/2024
Emprunts auprès des établist de crédits *	8 155		- 833	7 322
Intérêts courus sur emprunts	129	162	- 120	171
Dettes de crédit bail	1 217		- 53	1 164
Dépôt de garantie client				-
<b>Total</b>	<b>9 501</b>	<b>162</b>	<b>- 1 006</b>	<b>8 657</b>

\* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 30-juin-24	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	3 076	140		3 216
Entre 1 et 5 ans	4 417	519		4 936
Plus de 5 ans		505		505
<b>Total</b>	<b>7 493</b>	<b>1 164</b>	<b>-</b>	<b>8 657</b>

**Note 17 : Dettes****Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	4 135	4 072
Fournisseurs factures non parvenues	1 700	1 498
<b>Total</b>	<b>5 835</b>	<b>5 570</b>

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

**Dettes sociales et fiscales**

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Dettes envers le personnel	1 753	874
Dettes fiscales et sociales	2 363	3 143
<b>Total</b>	<b>4 116</b>	<b>4 017</b>

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de juin et celles du 2ème trimestre en ce qui concerne les caisses de mutuelle et prévoyance.

**Autres dettes**

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Acomptes clients sur commandes	1 663	887
Avance COFACE et divers	24	
<b>Total</b>	<b>1 687</b>	<b>887</b>

**Compte de régularisation (Produits constatés d'avance)**

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats ( en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Contrats de maintenance	165	170
Equipements et services		-
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>170</b>

**Note 18 : Informations sectorielles**

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires ( en milliers d'euros):

**par secteur géographique**

	30/06/2024	%	31/12/2023	%
CA France	791	3%	2 205	5%
CA Export	22 614	97%	45 777	95%
<b>Total</b>	<b>23 405</b>	<b>100%</b>	<b>47 982</b>	<b>100%</b>

**par secteur d'activité**

	30/06/2024	%	31/12/2023	%
CA Equipements	18 082	77%	38 482	80%
CA Consommables et services	5 323	23%	9 500	20%
<b>Total</b>	<b>23 405</b>	<b>100%</b>	<b>47 982</b>	<b>100%</b>



**Note 19 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Production stockée	1 463	515
Production Immobilisée	3 903	7 384
Subvention d'exploitation		4
Reprise de provisions	65	89
Transfert de charges		
Autres produits	67	124
<b>Total</b>	<b>5 498</b>	<b>8 116</b>

La production immobilisée pour un montant de 1 305K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

**Note 20 : Autres charges d'exploitation**

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Publicité et salons	1 180	2 039
Loyers	729	1 414
Honoraires	382	1 453
Frais de commercialisation	91	285
Transport marchandises et déplacements	921	1 751
Divers	798	1 726
<b>Total</b>	<b>4 101</b>	<b>8 668</b>

**Note 21 : Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation**

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros) au bilan:

	30/06/2024
Amortissement des immobilisations incorporelles	360
Amortissement des immobilisations corporelles	2 002
Dépréciation stock	236
Provision pension retraite	- 63
<b>Total</b>	<b>2 535</b>

**Note 22: Résultat financier**

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Différence de change	6	244
Produits et charges financiers autres	- 58	- 104
<b>Total</b>	<b>- 52</b>	<b>140</b>

**Note 23: Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de ( en milliers d'euros):

	30/06/2024	31/12/2023
Produits et charges sur exercice ant.		
Produits et charges exceptionnels		13
Reprise de provision pour risques		
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>13</b>

**Note 24 : Impôts sur les résultats**

Impôts différés (en milliers d'euros)

	30/06/2024	31/12/2023
Retraitements consolidés	- 56	- 852
Base	- 56	- 852
	- 14	- 213

Le taux d'impôt appliqué est de 25%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	30/06/2024	31/12/2023
Impôts société	568	1 431
<b>Impôts exigibles (en milliers d'euros)</b>	<b>568</b>	<b>1 431</b>

**Note 25 : Autres informations**

\* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Rémunérations	313	579
<b>Total</b>	<b>313</b>	<b>579</b>

**Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE**

	30/06/2024	31/12/2023
Cadres	92	92
Non Cadres	114	113
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>205</b>

**Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 6 058K€, soit 25,88% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 3 903K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 2 155K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 1 854K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 30 juin 2024 d'un montant de 1 305K€, il est constaté en diminution de la charge d'imposition et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	3 903	7 589
Dont frais pris en charges	2 155	3 858
<b>Total Dépenses R&amp;D financées s/exercice</b>	<b>6 058</b>	<b>11 447</b>
Dépenses de R&D en % du CA net	24,71%	24,90%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	1 854	3 726
---	-------	-------

(en milliers d'euros)	30/06/2024	31/12/2023	31/12/2022
Crédit d'impôt recherche	1 305	2 397	2 355

**28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)**

	30/06/2024
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	1 823
IS théorique à 25%	456
	- 568
<b>Ecart</b>	<b>- 112</b>
<b>Décomposition de l'écart</b>	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	- 270
Incidence des déficits reportables	
Incidence des différences permanentes	2
Contribution sociale	
Autres décalages	142
Impôt courant	14
<b>Ecart</b>	<b>- 112</b>

**29 - Résultat par action (en euros)**

	2024 30-juin	2023 31-déc
Résultat net	2 545 479	8 190 727
Nombre d'actions	6 262 730	6 257 730
Actions propres à déduire	- 111 100	- 109 902
	6 151 630	6 147 828
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des AGA en circulation	25 500	25 500
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation		
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 177 130	6 173 328
<b>Résultat par action ( en €)</b>	<b>0,41</b>	<b>1,33</b>
<b>Résultat par action dilué</b>	<b>0,41</b>	<b>1,33</b>

**30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE B	5 000
	5 000

**31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)**

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
SCHOTT AG	17/04/2023	30/06/2024	364
KNAPP AG	23/04/2024	15/07/2024	50
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	22/08/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	31/10/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	01/12/2025	85
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	09/02/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	04/05/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	13/07/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	04/09/2026	87
GEBRUDER LEONHARDR	03/06/2024	13/11/2026	85
ALPMA-ALPENLAND	03/06/2024	06/07/2025	47
			1 149

**32- Transactions entre les parties liées**

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.